



Section du Haut-Rhin

Mulhouse, le 21 septembre 2010.

Anne KOHLER

Secrétaire Départementale

SE-UNSA 68

à

Madame l'Inspectrice d'Académie
du Haut-Rhin

Directrice des Services Départementaux de
l'Education Nationale

Objet : suppression de l'aide administrative

Madame l'Inspectrice d'Académie,

En 2006, le SE-UNSA a signé avec Gilles de Robien, alors ministre de l'Education nationale, un protocole, instituant notamment la décharge des directeurs d'école de 4 classes ainsi que l'aide administrative des directeurs d'école.

Depuis quatre ans, cette aide a, sans conteste, facilité le fonctionnement des écoles. Elle s'est révélée d'autant plus nécessaire que les tâches et missions des directeurs se sont encore multipliées et complexifiées depuis.

Les récentes orientations budgétaires contraignent le ministère, à enveloppe constante, à augmenter sa contribution dans la rémunération des emplois aidés. Cette politique aura pour effet de supprimer de façon importante ceux consacrés à l'aide administrative des directeurs d'écoles.

Pour le SE-UNSA, cette régression n'est pas acceptable. D'une part, il y a rupture unilatérale d'un engagement ministériel issu d'un accord. D'autre part, ce choix renvoie brutalement vers le chômage ces personnels dans un contexte économique et social difficile.

En tout état de cause, la suppression de cette aide administrative soumettra nos collègues à une insupportable pression.

Signataires du protocole, nous n'accepterons pas cette situation et engagerons nos collègues à ne faire que ce qu'ils peuvent faire en attendant le rétablissement de l'aide administrative et à le faire savoir aux multiples partenaires de l'école.

Je vous demande de bien vouloir porter toute votre attention sur ce dossier conflictuel et vous remercie de bien vouloir m'accorder une audience.

Je vous prie de croire, Madame l'Inspectrice d'Académie, en mes sentiments dévoués à la cause de l'Ecole publique.

Anne KOHLER